



Déclaration de la FNEC FP FO au CHSCT M du 17 juin 2020

Vous convoquez, monsieur le Ministre un CHSCT M ce 17 juin 2020, alors que le décret sur la situation sanitaire et le nouveau protocole sont déjà parus. Vous persistez à faire des CHSCT des instances où vous informez les personnels de décisions déjà prises.

Vous indiquez par là même toute la considération que vous leur accordez ainsi qu'à leurs représentants.

Leur avis ne compte pas et les décisions ineptes et contradictoires continuent d'être prises.

Ainsi, le Président de la République annonce que tous les enfants retourneront à l'école et vous annoncez dans les heures qui suivent des conditions qui ne rendront pas cette annonce réalisable et applicable.

Nouvelle réorganisation, nouveau protocole (le troisième en un mois !) et nouveau branle-bas de combat pour 2 semaines de classe, retour de tous les élèves à prévoir en une semaine avec de nouvelles règles inapplicables ...

Ainsi, il s'agirait maintenant d'observer « *une distanciation physique d'au moins un mètre dans les salles de classe et tous les espaces clos* » avec tous les élèves à nouveau accueillis.

Comment faire ? Mystère... A moins de demander aux collectivités d'accueillir une partie des élèves, notamment dans le cadre des dispositifs 2S2C (sport, santé, culture, civisme).

Bien entendu, toujours rien sur le dépistage systématique pour lequel s'est prononcé le CHSCT M et dont l'avis n'a toujours pas eu de réponse.

La FNEC FP FO tient à dénoncer ici, la campagne médiatique d'enseignant bashing dont elle affirme que c'est le ministère qui en est à l'origine, visant à faire passer toute une profession qui à largement donnée dans les dernières semaines pour des « tire-au-flanc » ... et de préparer l'opinion à la remise en cause des fondements de l'Ecole Publique Républicaine.

La FNEC FP FO ne saurait accepter que la crise sanitaire soit utilisée pour territorialiser l'école !

- Proposition de loi pour un Statut de directeur d'école supérieur hiérarchique à la botte des collectivités renforçant l'autonomie des établissements
- Généralisation y compris à la rentrée des dispositifs 2S2C
- Fermetures de classes et de postes,
- Travail à distance,
- Vacances apprenantes,
- Transfert des compétences de l'État vers les collectivités territoriales,
- Commissions administratives paritaires vidées de leur contenu,
- Dépeçage de la médecine de prévention
- Remise en cause du droit syndical,
- Répression à l'encontre des personnels,
- Remise en selle de la réforme des retraites ...

La FNEC FP-FO exige dans l'immédiat :

- Une politique de tests généralisés pour les personnels et les élèves
- Le respect de la législation pour les équipements de protection individuelle
- L'abandon du protocole « sanitaire »,
- L'abandon du dispositif 2S2C et de la proposition de loi sur la direction d'école ;
- L'arrêt effectif des suppressions de postes et la création des postes nécessaires,
- la création d'un vrai statut avec un vrai salaire pour les AESH ;
- L'abrogation de la réforme du baccalauréat et du lycée, des E3C, de Parcoursup' ;
- L'augmentation des salaires et l'augmentation du point d'indice.

Comme elle était aux côtés des personnels hospitaliers ce mardi 16 juin, qui dénoncent le « SEGUR » de la santé qui ne répond en rien à leurs revendications, la FNEC FP FO appelle les personnels à se réunir devant les rectorats et les DSDEN ce mercredi 24 juin.

Enfin, comment ne pas conclure sur les inquiétudes qui sont celles de tout démocrate et tout républicain sincère.

Dans ce pays tout serait désormais autorisé à l'exception d'une seule chose : se rassembler et manifester.

La FNEC FP FO constate que les citoyens de ce pays, les salariés, les jeunes n'acceptent pas la remise en cause fondamentale de la démocratie et l'ont démontré à plusieurs reprises cette semaine et celle passée. La FNEC FP FO exige le respect de l'ensemble des droits démocratiques dont celui de se réunir, de manifester et de se rassembler sont des piliers fondamentaux.

La FNEC FP FO n'a pas l'intention de servir de faire valoir à des décisions déjà prises. Viscéralement attachée à la démocratie, à l'indépendance syndicale, elle se refuse à être le subsidiaire de vos décisions.

Dans ces conditions elle a décidé de ne pas participer plus longtemps à cette réunion.

Je vous remercie.